Les bulletins municipaux

Les publications récentes



_02/11/2026 octobre 2026



_22/05/2026 mai 2026



_29/10/2025 octobre 2025



_01/06/2025 juin 2025



_01/04/2025 avril 2025



_01/10/2024 octobre 2024



_01/03/2024 mars 2024



_01/03/2024 mars 2024



_01/10/2023 octobre 2023

Archives



_01/04/2023 avril 2023



_01/09/2022 septembre 2022



_01/06/2022 juin 2022



_01/02/2022 février 2022



_01/09/2021 septembre 2021



_01/05/2021 spécial mai 2021



_01/01/2021 janvier 2021



_01/10/2020 octobre 2020



_01/07/2020 juillet 2020

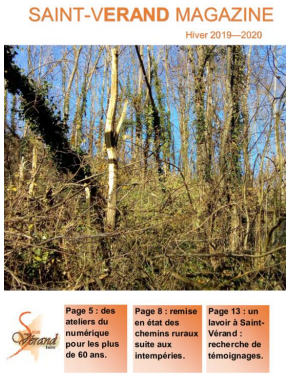

_01/12/2019 hiver 2019

Les neswletters



_01/07/2024 juillet 2024



_01/02/2024 février 2024



_01/07/2023 juillet 2023



_01/02/2023 février 2023

Le guide pratique

Dès votre installation à Saint-Vérand, vous devez vous présenter à la mairie pour votre inscription sur les listes électorales.

Le secrétariat de mairie pourra aussi vous renseigner sur l'inscription à l'école, la cantine et l'accueil péri-scolaire.

Pour les formalités relatives à vos abonnements eau et assinissement, vous devez contacter le service intercommunal de gestion de l'eau :

Petit guide du nouvel habitant

Bien vivre à Saint-vérand

Pour que la vie dans le village soit agréable, il convient aussi d'accepter une démarche de respect des

Règles de bon voisinage



Le panneau lumineux

Un panneau lumineux est en place devant la mairie.

Vous y retrouvez toutes les activités et informations à court terme.

En complément, si vous ne passez pas régulièrement devant la mairie, vous pouvez vous abonner à **panneauPocket** qui vous fourni le même type d'information.



PanneauPocket

La commune de Saint-Vérand s'est doté de l'outil PanneauPocket pour communiquer des informations, ou alertes, aux habitants, qu'ils soient permanents, de passage ou voisin de la commune.

PanneauPocket est une application disponible sur tous les smartphones et tablettes fonctionnant sous Android et Apple. Pour l'obtenir, il suffit de vous rendre sur votre store (PlayStore, AppStore ou AppGallery) et de lancer le téléchargement de l'application. Bien entendu, c'est totalement gratuit pour les utilisateurs, sans publicité et sans création de compte.

Les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles. Pour cela, il faut sélectionner la commune **Saint-Vérand - 38160** comme favori.

En activant les notifications pour l'application PanneauPocket, vous serez automatiquement averti dès qu'une nouvelle information est publiée.

Par ailleurs, l'utilisateur de **PanneauPocket** ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse-mail pour être informé, il s'abonne à la commune via l'application.

Accès aux informations par un autre moyen

Les informations sont aussi accessibles sur votre navigateur web: **informations diffusées via PanneauPocket**

Sélectionnez la commune :

tapez 38160 dans l'encadré à droite,
puis sélectionnez Saint-Vérand - 38160

Les informations sont disponibles dans l'encadré central.